

Mise à jour annuelle pour les participants au régime du CAEAS-ECAB

Juin 2026

Plus tôt cette année, nous avons publié la Mise à jour annuelle pour les participants au régime de 2025, qui comprenait des données de 2024, puisqu'elle avait été publiée avant que nos résultats financiers vérifiés ne soient définitifs.

Nous vous proposons aujourd'hui une **version actualisée** qui présente les **points saillants financiers clés** de 2025, en fonction de nos derniers rapports financiers vérifiés. À l'avenir, la mise à jour annuelle complète destinée aux participants sera publiée chaque année en juin, afin que vous puissiez accéder aux informations financières les plus récentes dès leur publication.

En 2025, nous avons continué à faire face à une hausse des coûts des demandes de règlement tout en ne recevant qu'une augmentation limitée du financement. Chaque décision a été prise en pensant aux participants du régime, en trouvant un équilibre entre les avantages sociaux sur lesquels vous comptez (aujourd'hui) et la viabilité à long terme du régime (l'avenir).

Nous espérons que cette mise à jour annuelle actualisée vous apportera des informations utiles et vous permettra de mieux comprendre le régime d'avantages sociaux.

Cordialement,

Le conseil des fiduciaires de la FENSÉO



Mise à jour avec
les chiffres au
31 décembre 2025

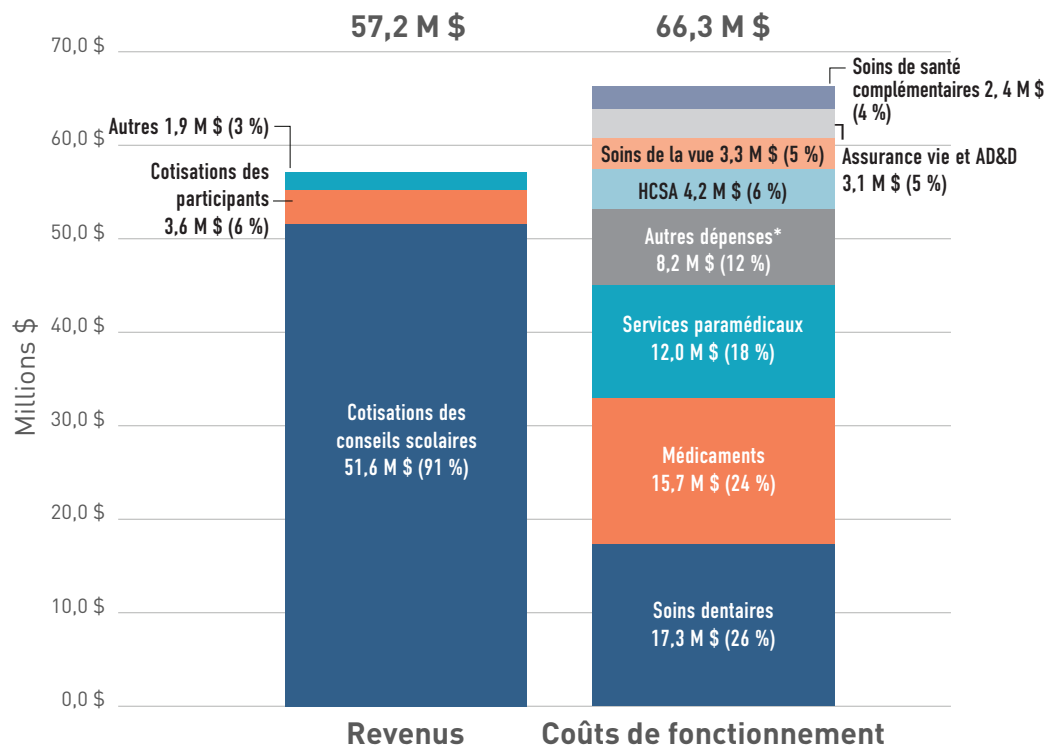


Données financières du régime

La majeure partie du financement que le régime reçoit sert directement à payer les demandes de règlement des participants au régime et les primes d'assurance vie, qui représentent 96 % du coût total des avantages sociaux. Une petite partie du financement est nécessaire pour couvrir les frais de fonctionnement de la Fiducie. La gestion des finances du régime reste difficile, car **l'augmentation des coûts du régime dépasse celle du financement et des autres revenus.**

En 2025, les recettes réelles du régime se sont élevées à 57,2 millions de dollars, et les coûts d'exploitation totaux à 66,3 millions de dollars, comme le résume le tableau ci-dessous.

Comparaison des revenus et des dépenses du régime du CAEAS-ECAB



*Comprend les frais de mutualisation en assurance, les frais de gestion des demandes de règlement de la Canada Vie et les dépenses de la Fiducie.



Le saviez-vous?

Les fiduciaires de la FENSÉO ne participent pas aux décisions relatives au financement, car le financement par ETP est négocié entre les associations de salariés et la Couronne.

Historiquement, les coûts du régime ont augmenté en moyenne de plus de 6 % par an et devraient continuer à augmenter pour l'avenir prévisible si aucun changement n'est apporté.

En comparaison, le financement du régime a augmenté d'environ 4 % jusqu'en 2021, et, depuis, il s'accroît à un rythme plus lent. Financement du gouvernement de l'Ontario pour 2025 et les années ultérieures :

une augmentation de
1 % en 2025

une augmentation
prévue de **1 %** en 2026

une augmentation
prévue de **4 %** en 2027

inconnu
au-delà de 2027

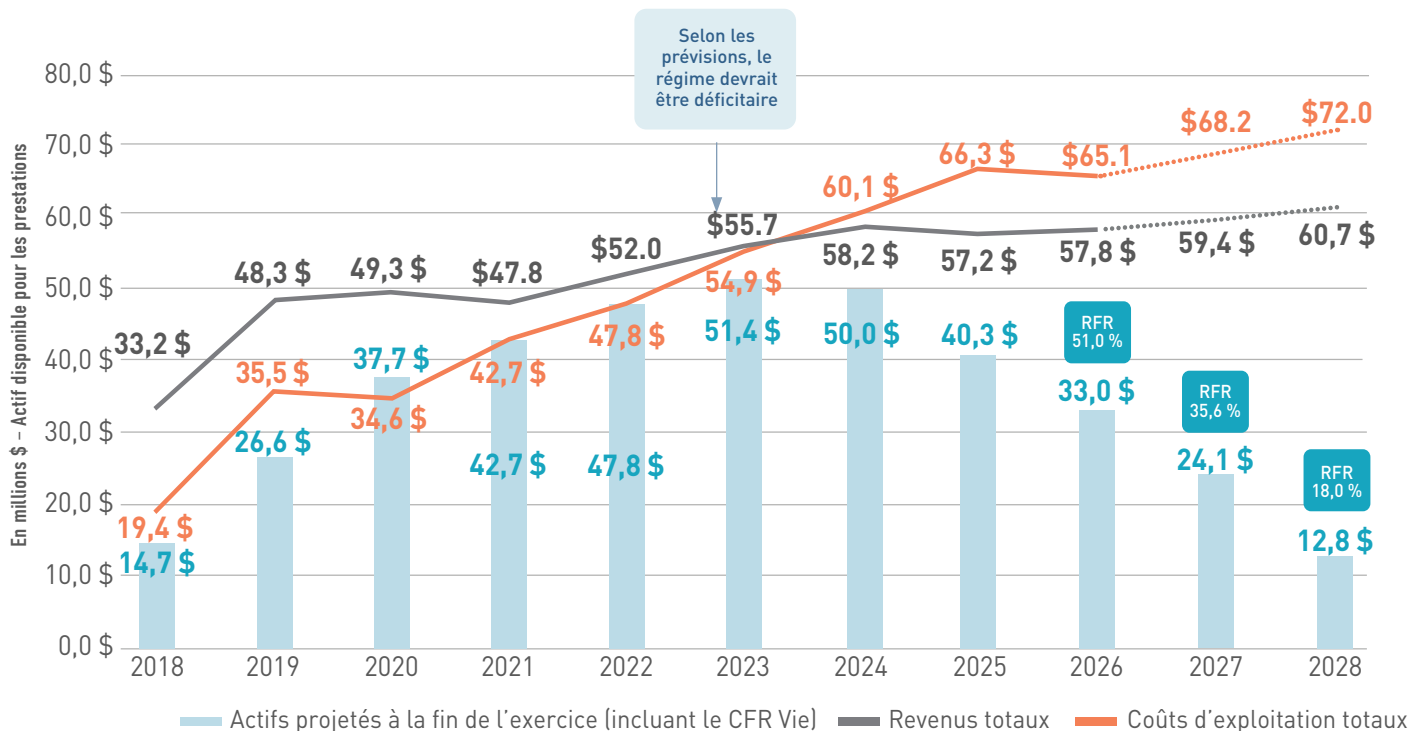
Cet écart continue d'exercer une pression sur le régime et explique pourquoi nous nous efforçons de tout mettre en oeuvre pour en assurer la viabilité. Les coûts augmentant plus rapidement que le financement, nous avons tous un rôle à jouer pour aider à préserver les fonds à long terme.

Regard sur 2026 et au-delà

L'évaluation actuarielle est l'un des outils que nous utilisons pour examiner et surveiller chaque année la situation financière du régime.

L'évaluation actuarielle a pour but de prévoir, dans la mesure du possible, les coûts futurs du régime et le financement prévu (s'il est connu), et de les mettre en corrélation avec l'actif net disponible pour les prestations. Les fiduciaires sont tenus de conserver un montant minimum d'actif disponible pendant la période de prévision afin de couvrir les variations importantes du niveau des demandes de règlement ou de couvrir les coûts en cas de retard dans le financement. C'est ce qu'on appelle la réserve pour fluctuation des réclamations (RFR) minimale et elle se situe à **8,3 %** des coûts d'exploitation annuels.

Revenus du régime des membres du CAEAS-ECAB en service actif c. Coût des demandes de règlement/dépenses et actif projetés



Les prévisions pour 2026, 2027 et 2028 tiennent compte des modifications au régime qui entreront en vigueur le 1^{er} septembre 2026.

Les fiduciaires continuent de surveiller chaque trimestre la situation financière du régime par rapport aux prévisions actuarielles afin de rester informés de l'évolution des tendances en matière de demandes de règlement, de comprendre les écarts entre les coûts ou le financement réels et prévus, et d'être prêts à s'adapter si nécessaire.



Des questions à propos de vos avantages sociaux?

Sélectionnez « Vos contacts » dans le menu disponible à l'adresse www.one-t.ca/fr pour entrer en contact avec le fournisseur qui pourra le mieux répondre à vos questions ou à vos besoins.